

PRIM'INFOS

PRIMARETTE

N°16

1 ER TRIMESTRE 2026



Chères Primarettoises, chers Primarettois,

Le 15 mars dernier, vous étiez 313 votants à vous être déplacés sur notre unique bureau de vote communal. 248 d'entre vous nous ont renouvelé leur confiance et nous les remercions. Il est vrai qu'il n'y avait qu'une seule liste. Les 65 bulletins nuls ou blancs recensés illustrent une forme de protestation face à ce choix. Cette offre peut être jugée insatisfaisante par manque de listes concurrentes ou bien par réprobation de ne pouvoir panacher/ou barrer les candidats non désirés. Votre participation de 54 % illustre malgré tout une marque d'intérêt pour notre démocratie locale. Quant aux 266 abstentions constatées, il peut y avoir deux lectures possibles soit par désintérêt de la vie publique locale soit par manque d'enjeux, le résultat étant connu d'avance !

En tout état de cause, en renouvelant votre confiance à cette nouvelle équipe municipale, vous nous offrez bien plus qu'un mandat : vous nous témoignez votre attachement, votre fidélité et votre volonté de continuer à faire vivre notre commune tous ensemble. Cette marque de confiance nous touche profondément.

Etre élu d'une commune rurale comme la nôtre, c'est un engagement exigeant, parfois contraignant et chronophage qui repose sur un nombre limité de volontaires ; c'est aussi partager des moments de vie, se croiser au détour d'une sortie d'école, du marché bimensuel, d'une soirée festive en salle Plissonnier. C'est connaître des visages, des histoires, des inquiétudes quelquefois mais aussi de bons moments qui nous rassemblent.

Sur le mandat précédent, nous avons construit et innové ensemble grâce à l'engagement de vous tous, l'énergie de nos associations, le travail de nos agents communaux, l'implication de tous nos élus qui m'ont accompagné ; notre village est vivant grâce à vous tous.

Le mandat qui se profile s'ouvre dans cette continuité : avancer, améliorer, embellir en préservant notre qualité de vie rurale, soutenir celles et ceux qui en ont besoin, accueillir nos nouveaux habitants, entretenir et faire grandir nos projets collectivement.

Chacun dans notre communauté primarettoise doit se sentir chez lui, écouté, respecté, accompagné et entouré. Ma porte en mairie est toujours ouverte comme elle l'a toujours été, tout comme notre accueil en mairie tous les matins pour quelque dossier que ce soit : urbanisme, scolaire, voisinage, vie associative, etc...

Cela étant dit, nous sommes en avril et c'est donc le printemps qui arrive avec des espaces verts et des jardins à entretenir, c'est aussi se réapproprier notre campagne avec ses chemins de randonnées praticables.

Quelques petits rappels de bon sens s'imposent : l'entretien de

nos mitoyennetés et nos abords, toute végétation vous appartenant doit être contenue dans votre parcelle foncière ; le brûlage des végétaux est interdit sous peine de sanction administrative. Nous vous recommandons le paillage et le broyat des végétaux à défaut de les déposer en déchetterie. Toutes ces recommandations vont dans le bon sens du bien vivre ensemble.

Qui dit printemps, dit également moments festifs sur notre commune en commençant par la consultation dans les pages intérieures du calendrier de nos animations pour le prochain trimestre : concerts de jazz, fête de la musique, vide-grenier, passage à nouveau de la course cycliste Alpes Isère Tour le 30 mai prochain dans notre centre-bourg, etc....

En compagnie de toute l'équipe de rédaction, nous vous souhaitons une agréable lecture de votre trimestriel et un agréable printemps.

Avec dévouement, votre Maire
Serge MERCIER

Mairie/Agence postale

04.74.84.57.27

mairie.primarette@entre-bievreethone.fr

www.primarette.fr

**80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE**

Accueil Mairie

**du lundi au samedi :
08h30 / 11h30**

Agence Postale

**du lundi au samedi :
08h30 / 11h**

fermées le 2° samedi du mois

LES VŒUX DU MAIRE

Cette année, en raison de la période de réserve électorale, la cérémonie était très factuelle.

Après avoir fait un constat préoccupant concernant la politique internationale et nationale, Serge Mercier a rappelé les actions de cette année.

Il y a eu la remise en route du bar restaurant du village, les travaux de voirie de la rue du Lavoir et de la rue de la Nicolière.

Dans la salle Plissonnier, le point chaud est maintenant terminé ainsi que le point nettoyage.

Concernant l'énergie, l'installation de la centrale photovoltaïque sur le toit de l'école maternelle est en fonctionnement et permet de réelles économies.

Le programme «Les Coquelicots» avance bien et les futurs Primarettois devraient emménager en septembre.

Le projet de transformation de la salle d'animations en MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) a été différé, car les subventions n'ont pas été accordées.

Serge Mercier a ensuite fait le tour des animations du village, il a évoqué le départ de la 4^e étape de l'Alpes Isère Tour, les nombreux concerts de jazz, la fête de la musique plébiscitée par nos concitoyens, le festival d'humour qui rencontre toujours un franc succès. Il a profité de ce tour des animations pour rappeler l'importance du bénévolat pour nos associations qui font vivre le village.

Il a ensuite présenté nos deux nouveaux employés communaux, Marjorie Laflorence et Bruno Bonetti qui œuvrent lors de temps de la restauration scolaire et pour l'entretien des bâtiments communaux.

Serge Mercier a profité de cette cérémonie pour mettre à l'honneur Angéline Apprieux et lui remettre la médaille de Maire Honoraire pour toutes les années qu'elle a consacrées à notre commune.

Cette cérémonie s'est terminée dans la convivialité autour d'un verre. Une belle occasion de se rencontrer et de pouvoir échanger.



HOMMAGE À ALPHONSE CHARRETON



Alphonse, tu es né le 19 février 1938 à Montseveroux dans la ferme familiale, comme tes sœurs. A 14 ans tu obtiens le certificat d'études et immédiatement travailles à la ferme avec ton père. Avec tes premières étrennes, tu achètes un vélo ce qui te permettra de rejoindre la clique de Ville-sous-Anjou. Tu y apprends le solfège et commences à jouer de la trompette puis de l'accordéon de ton père. Ensuite, avec ton propre accordéon tu animes les soirées des jeunes de la région. A 18 ans ton père décède brutalement et après plusieurs années difficiles à la ferme, tu postules et es embauché à l'usine BERLIET de Vénissieux.

Appelé sous les drapeaux en 1958 au 4^{ème} génie de Grenoble tu rejoins le service transport.

Mobilisé le 11 juillet 1959, tu embarques pour l'Algérie en qualité de chauffeur poids lourds, auto-mitrailleuse, et transports de personnels et munitions. Démobilisé le 28 août 1960, tu retournes à l'usine et assures en supplément de tes fonctions l'acheminement des personnels BERLIET sur leur lieu de travail.

Le 29 avril 1967, tu te maries avec Marie-Thérèse et de cette union naîtront 4 enfants puis 8 petits-enfants. Tu emménages à Saint Maurice l'exil où tu participes activement à la vie locale notamment au sein de La FNACA.

En 1996, l'heure de la retraite a sonné et tu concrétises ton projet en rénovant la maison de Primarette et emménages en 2002. Tu occupes tes journées par du jardinage, du bricolage, de la mécanique et t'occupes de tes petits-enfants. Tu t'investis au sein de la FNACA de Montseveroux, Cour et Buis, Moissieu et Primarette et en deviens le Président en 2013.

Totalement dévoué pour aider les adhérents, tu organises les différentes manifestations boudins, vide greniers, concours de belote et les sorties en autocars.

Chaque samedi précédent la cérémonie du 19 mars 1962 (jour du cessez le feu en Algérie) tu organises la restauration du comité afin de réunir ses adhérents.

Alphonse, tu nous quittes peu après avoir soufflé tes 88 bougies. Nous garderons en mémoire tes valeurs, ton courage, ta ténacité et ton engagement dans la vie locale.

Pour ma part, je garderai en souvenirs mon arrivée à Primarette où d'emblée, comme nouveau voisin, tu m'as accueilli avec bienveillance et gentillesse. Porte-Drapeau de la FNACA, tu m'as transmis le flambeau et c'est avec honneur que je poursuivrai la mission que tu m'as confiée.

Respect pour ton parcours et repose en paix.

Frédéric Sembel



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Présentation de gauche à droite : Frédéric Sembel, 63 ans, retraité ; Héloïse François, 35 ans, enseignante ; Maude Coicaud, 49 ans, chef comptable ; Max Marguet, 72 ans, retraité ; Pierre Fanjat, 48 ans, ouvrier métallier, conseiller sortant ; Florence Monin, 51 ans, éducatrice de jeunes enfants, adjointe sortante ; Serge Mercier, 70 ans, retraité, maire sortant ; Jean-Pierre Rostaing, 68 ans, retraité, adjoint sortant ; Patricia Favre Petit Mermet, 57 ans, professeure des écoles, adjointe sortante ; Carole Guillot, 53 ans, greffière ; Cédric Metay, 47 ans, responsable conception ; Jean-Louis Sibue, 75 ans, retraité ; Murielle Perez, 61 ans, sans emploi ; Sébastien Cicorella, 53 ans, sans profession, adjoint sortant ; Christine Grenier, 66 ans, retraitée ; Elisabeth Guerrero, 57 ans, professeure des écoles, conseillère sortante ; Lionel Goubet, 51 ans, agriculteur.

INFORMATION COMMUNALE

Integris confirme son développement et son engagement durable à Primarette



Implantée à Primarette depuis plus de trente ans, Integris poursuit avec succès le développement de ses activités industrielles en France, au service du secteur de la défense et de la protection balistique à l'international. Le site emploie aujourd'hui des salariés majoritairement issus du territoire et constitue un acteur économique important pour la commune et son bassin de vie.

Au cours des six dernières années, l'activité du site français a connu une croissance soutenue, avec un chiffre d'affaires doublé. Cette dynamique repose sur le savoir faire des équipes locales, la stabilité de l'emploi et un ancrage territorial fort, rendus possibles grâce au soutien constant de la commune, de ses élus et des habitants de Primarette.

Face à ce développement, Integris réfléchit désormais à une nouvelle phase de croissance. Le site actuel atteignant ses limites en matière de capacité, le groupe étudie une opportunité d'implantation future sur le secteur de Beaurepaire (Champlard). Ce projet, encore à un stade précoce, s'inscrit dans une vision de long terme et viserait la création d'un site industriel de plus grande ampleur.



Vue du site à Primarette, implanté dans la commune depuis plus de 30 ans.

L'entreprise tient toutefois à apporter un message clair et rassurant concernant l'avenir du site actuel et de ses emplois. Les activités d'Integris resteront à Primarette au minimum jusqu'en 2032, compte tenu de la nature industrielle des activités, des investissements déjà réalisés et des engagements pris. Toute évolution éventuelle se ferait progressivement, sur plusieurs années, et uniquement dans le cadre d'un calendrier de transition clairement défini.

Un dialogue régulier et constructif est maintenu avec la municipalité, et notamment avec le maire de la commune, Monsieur Serge Mercier, afin de garantir une information transparente et continue au fil de l'avancement des réflexions. Integris réaffirme ainsi sa volonté de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs locaux et intercommunaux.

Enfin, l'entreprise souhaite exprimer sa sincère reconnaissance au maire, au Conseil municipal, aux habitants de Primarette ainsi qu'à l'intercommunalité EBER, pour leur soutien constant au fil des années, qui a largement contribué à la pérennité du site, à l'emploi local et au développement de l'activité industrielle.

Derek Sherwin, Directeur général, et Thomas Le Goulias, Directeur des opérations





Entretien et maintenance des bâtiments communaux

Les services techniques ont réalisé diverses opérations de maintenance et d'entretien sur les bâtiments et équipements communaux, notamment :

- Dépose de la hutte en osier située dans la cour de l'école
- Intervention sur le portier d'accès de la mairie
- Résolution de problèmes électriques à la salle Plissonnier
- Divers travaux courants d'entretien et de remise en état

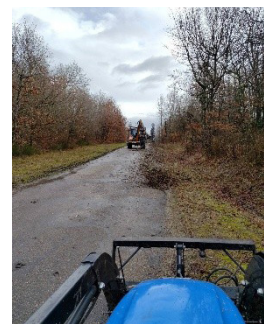
Ces interventions visent à garantir la sécurité des usagers ainsi que le bon fonctionnement des équipements municipaux.



Entretien des voiries et obligations des riverains

Conformément à l'article L.2212-2 (1°) du Code général des collectivités territoriales, la police municipale a pour objet : « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment « tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques ».

À ce titre, le Maire est chargé de veiller à ce que la circulation des piétons et des véhicules puisse s'effectuer en toute sécurité sur l'ensemble du domaine public communal.



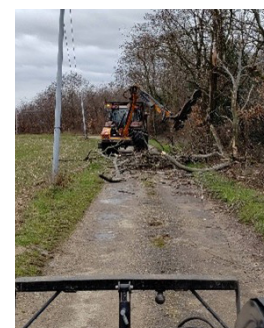
Obligations des propriétaires riverains

- Les haies, arbres et arbustes implantés sur des parcelles privées doivent être entretenus par leurs propriétaires.
- La végétation ne doit en aucun cas empiéter sur le domaine public (chaussées, trottoirs, accotements, chemins ruraux).
- Les branches ne doivent pas gêner la visibilité des usagers ni masquer la signalisation routière.
- Les plantations ne doivent pas compromettre la sécurité des réseaux aériens (électricité, télécommunications, éclairage public).



Responsabilité et mise en demeure

- Le Maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure le propriétaire concerné de procéder aux travaux nécessaires (article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales).
- À défaut d'exécution dans le délai imparti, les travaux peuvent être réalisés d'office aux frais du propriétaire.



Situation communale et appel au civisme

La commune a réalisé cette année une importante campagne de fauchage et d'élagage sur le domaine public. Toutefois, le budget alloué à ces opérations est désormais épuisé et plusieurs chemins restent à entretenir.

L'élaboration du budget 2026 permettra d'étudier différents scénarios pour poursuivre ces travaux.

Il est essentiel que chacun prenne part à l'effort collectif en assurant l'entretien régulier des abords de sa propriété, afin de garantir la sécurité et la qualité du cadre de vie de tous.

RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT

- En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée (article [R 116-2-5 du Code de la voirie routière](#)).
- Pour éviter tout accident, le maire peut imposer aux riverains d'élaguer ou d'abattre les arbres de leurs propriétés, s'ils menacent de tomber sur les voies, s'ils sont un danger pour la sécurité ou s'ils incommode le passage ([article L2212-2 du code général des collectivités territoriales](#)).
- Si les branches de vos arbres débordent sur la propriété de votre voisin, celui-ci peut vous demander de les couper car il n'a pas le droit de les élaguer lui-même. En revanche, il peut exiger que cet élagage soit effectué à la limite de séparation entre les deux terrains.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions à l'école Marcel JAY sont à effectuer à la Mairie.

Qui est concerné :

- Les nouveaux élèves arrivant à Primarette.
- Les enfants nés en 2023, entrant en maternelle.

Pièces justificatives nécessaires :

- Imprimé de demande d'inscription téléchargeable sur le site www.primarette.fr ou disponible en Mairie.
- Livret de famille.
- Le cas échéant, jugement de divorce précisant l'autorité parentale.
- 1 justificatif récent de domicile au nom et prénom du responsable légal (Facture EDF, gaz, eau, téléphone).
- Certificat de radiation en cas de changement d'école uniquement (ce document est délivré par le directeur de l'école dans laquelle l'enfant était inscrit précédemment) – document impératif.



NOUVEAUX HABITANTS

Héloïse MUNSCH et Thibault DOUDAINÉ

3720, chemin de la Martinière

Madison GERVOIS

375, impasse de Combe Quartier

Perrine GROLLIER et Alexandre CHATENAY

500, impasse Rigoudy



Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie lors de leur arrivée dans le village.

Nous avons besoin de les recenser pour intégrer leurs coordonnées dans le plan de sauvegarde. C'est également l'occasion de s'inscrire sur les listes électorales et de prendre connaissance de la vie associative de la commune.

COMMÉMORATION DU 19 MARS

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a eu lieu jeudi 19 mars devant le monument aux morts.

Lors de cette cérémonie, plusieurs Primarettois étaient présents ainsi que des élus. Tous se sont recueillis pour ce devoir de mémoire.



Porte drapeau :
Frédéric Sembel.

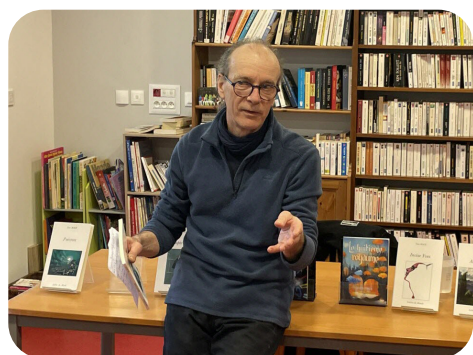
Maire de la commune :
Serge Mercier.



CCAS

Le Repas des aînés aura lieu à L'Auberge Gourmande durant le dernier trimestre 2026

Club Lecture



Mercredi 4 février, le club de lecture du CCAS a accueilli Yves Macé, auteur de poésies et de romans, venu présenter ses ouvrages devant une vingtaine de personnes.

L'écrivain a ouvert la rencontre en lisant plusieurs poèmes, qu'il a interprétés avec émotion et un véritable sens du jeu.

Cette mise en voix a donné vie à la séance, attentive et chaleureuse. Le public s'est laissé porter par les lectures. Les participants se sont dit conquis par cette rencontre.

L'auteur a salué l'accueil du club et de l'ensemble des participants et pourrait revenir lors de la sortie de son prochain roman.



Vente de brioches

Les membres du CCAS ont organisé une vente de brioches le dimanche 15 mars en marge des élections municipales.

La Boulangerie Cote&Pain de Chasse sur Rhône a confectionné des brioches nature et praline pour l'occasion. Celles-ci ont remporté un vif succès et régala les gourmands.

Grâce à votre participation, le CCAS a récolté un bénéfice de 379€ qui pourra être utilisé pour financer ses actions.

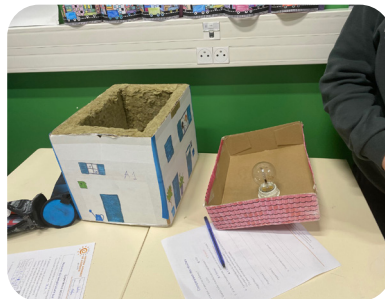




Défi Class'Énergie

Dans le cadre du projet Défi Class'Énergie, les élèves de CM ont bénéficié de 3 interventions en classe d'Eymeric Amselm, conseiller énergie et animation de l'AGEDEN. Ils ont découvert les conséquences de l'isolation des maisons sur les températures, les différents types d'énergie et l'éco-mobilité.

Ils devront créer un support qu'ils présenteront aux 5 autres classes du projet qu'ils rencontreront le jeudi 21 mai à la salle Plissonnier.



Projet POOP

Dans le cadre du projet POOP, financé par la DRAC, EBER, EPCC Travail et culture (Etablissement Public de Coopération Culturelle Travail et Culture) et le Sou des écoles, l'école accueille cinq œuvres (peinture, photos, tenture) au sein de ses locaux.

Les classes de maternelle et de cycle 2 ont également eu la chance de bénéficier de 15 heures d'ateliers artistiques animés par l'artiste Roselyne Franzin.



Au fil des séances, les élèves ont exploré différentes thématiques et techniques. Les élèves de cycle 2 ont travaillé autour du monde des insectes, tandis que les plus jeunes ont découvert une approche artistique adaptée à leur univers.

Craie grasse, collage, découpage, peinture sur tissu... Les enfants ont expérimenté diverses techniques d'arts plastiques, accompagnés et guidés par l'artiste.

Les œuvres collectives réalisées durant ces ateliers sont aujourd'hui exposées dans l'école. Elles témoignent de la créativité des élèves et laissent aux enfants un beau souvenir de ce moment de partage et de découverte artistique.



Spectacle

Une belle représentation autour des classiques Disney !

Le 10 mars dernier, les familles ont été conviées à une belle représentation musicale organisée par l'école, à l'issue du cours hebdomadaire de chant encadré par Hugo Petijean.

Devant un public venu nombreux, les élèves ont interprété plusieurs grands classiques de l'univers Disney. Préparé avec sérieux et enthousiasme au fil des semaines, ce moment musical a permis aux enfants de partager le fruit de leur travail dans une ambiance chaleureuse.

Petits et grands ont ainsi pu redécouvrir des chansons bien connues, reprises avec énergie et plaisir par les jeunes chanteurs. Cette représentation a offert un joli moment de convivialité et de musique, très apprécié par l'ensemble des familles présentes.



Carnaval

Judi 26 février



La Ludothèque

La première des trois séances Ludothèque 2026 s'est déroulée le mardi 20 janvier à la salle Plissonnier.

Sur le créneau scolaire 15h30-16h30, ce sont les CM1 et CM2 d'Aurélié Chabanon qui ont découvert les nouveaux jeux proposés par Angela l'animatrice du Centre de l'Île du Battoir. De 16h30 à 18h00 tous les enfants de l'école ont pu jouer en famille avec leurs parents, grands-parents.

La prochaine séance aura lieu le mardi 21 avril en espérant vous voir encore plus nombreux.



LA PETITE ENFANCE

A la Maison d'Assistants Maternelles Les Primaloups

A la MAM des Primaloups les journées ne se ressemblent pas... et c'est tant mieux !



Jeux libres

Dès que le temps le permet place aux balades et jeux extérieurs.



Balades en plein air

Les activités sont pensées pour éveiller la curiosité, encourager les découvertes et surtout prendre plaisir à grandir.

A côté de ça nous proposons régulièrement des activités variées : chansons et comptines, lectures, jeux d'éveil, activités manuelles, dessins et découvertes sensorielles

La MAM des Primaloups est ouverte du lundi au vendredi.

Nous disposons d'une place en occasionnel pour des parents qui souhaitent avoir du temps libre.

N'hésitez pas à nous contacter au **06.17.79.46.66.**



Construction

Le jeu libre est le roi de la journée ! Choisir, inventer, empiler, démonter...c'est comme ça que l'on apprend le mieux.



Atelier peinture



LES FILS D'ARGENT

**LES FILS D'ARGENT
PRIMARETTE**

Les activités des Fils d'Argent

L'année 2025 s'est achevée dans la bonne humeur avec la traditionnelle bûche de Noël le 17 décembre, et l'année 2026 a bien commencé par le tirage des rois et la dégustation de la galette le 7 janvier.

Mais les Fils d'argent se consacrent aussi à d'autres activités : l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 21 janvier sous la présidence de Christian FAURE. Les rapports : d'activités, financier et moral d'orientation ont été exposés et adoptés à l'unanimité. Le bureau de l'association a été reconduit dans son intégralité et les modifications apportées aux membres du conseil ont été avalisées lors du conseil d'administration du 5 février.

- Président : Guy-Christian FAURE
- Vice-Président : Joseph CŒUR
- Secrétaire : Danielle FAURE
- Secrétaire Adjoint : Martial SANTONAX
- Trésorière : Maryvonne ZAPPALA
- Trésorier Adjoint : Maurice FAURE

Membres du Conseil : Annie SANTONAX, Danielle TOURNOUD, Bernard REBUT, Eliane BERY, Paulette BARDIN, Yvette BRUCHON, Mauricette DESGRANGES.

Un petit point sur les adhérents : 56 cartes ont été enregistrées.

A noter aussi que l'AG du 21 janvier s'est clôturée par un agréable moment festif : un repas d'une trentaine de personnes au restaurant «chez Marie B» à Primarette, à la satisfaction générale.

Des discussions sont en cours pour la sortie de mi-juin «Aux fontaines Pétrifiantes» de La Sône (38) avec déjeuner côté jardin et croisière en bateau à roue.

Contact : filsdargent.primarette@gmail.com ou faureguy38@gmail.com ou 06.37.02.96.24



ACCA PRIMARETTE

Matinée boudins

Réussite totale pour la matinée boudins de l'ACCA.

560 caillettes

80 Pâtés de tête

130 terrines

1800 Saucisses et 250 mètres de boudins vendus.

Un grand merci à toutes les personnes présentes à cette matinée et surtout aux nombreux chasseurs qui sont venus aider durant les trois jours de préparation et Jérémy Romatif qui a géré ça d'une main de maître .





Dimanche 11 janvier, les membres du Football Club des Collines proposaient leur traditionnelle matinée boudins et saucisses au stade tourvellois. Les charcutiers bénévoles ont confectionné pas moins de 160 mètres de boudin et 700 saucisses. Ce fut un véritable succès puisque tout a été vendu ! D'autre part, la buvette fut un lieu de convivialité.



La matinée moules frites prévue le dimanche 1er février à Bellegarde-Poussieu a été annulée suite au décès d'un joueur senior.

La matinée langues de bœuf du dimanche 1er mars organisée et préparée par les vétérans du club a connu son habituel succès au stade de Revel-Tourdan car toutes les parts ont trouvé preneurs. Le club remercie tous les participants à ces deux premières manifestations indispensables pour le budget du FCC.

Côté sportif la compétition a repris le 24 janvier pour les U10 / U11, U15 et U17, le samedi 31 janvier, pour les U7 et U8 / U9.

Le dimanche 1er février pour les seniors avec un hommage chargé d'émotions suite au décès d'un joueur en présence du président du District. Le club remercie les généreux donateurs suite à la cagnotte organisée par le FCC, le Sou Des Ecoles Pisieu-Revel et les enseignants en soutien à sa compagne et ses deux enfants.

Les filles ont repris le 14 mars.

Venez encourager nos 11 équipes du club le week-end.

JAZZ EN BIÈVRE

Jazz en Bièvre poursuit son chemin à l'aube de son 10ème anniversaire.

Après 4 magnifiques concerts cette saison, nous attaquons la dernière ligne droite avec les deux derniers concerts le 24 avril avec Tango Libertad 5tet et le 5 juin avec Gilles Fabre 6tet.

Faites-vous une idée en visionnant les vidéos sur notre site jazzenbievre.fr

La programmation du 10ème anniversaire va faire des étincelles, on vous en reparlera bientôt.



Fabrice Tarel 4tet, Primarette le 23 janvier 2026



Baptiste Herbin 4tet, Primarette le 13 mars 2026



Le maniement du piano ce n'est pas une mince affaire !



Prochaines dates :

Vendredi 24 avril : Tango Libertad 5tet

Vendredi 5 juin : Gilles Fabre 6tet

Venez nombreux !



L'AADP repart de plus belle

Le nouveau bureau a insufflé un nouvel élan : non seulement nous maintenons le festival de l'humour et la fête de la musique mais nous avons organisé un concert de chant chorale le 1er mars et avons décidé de relancer le vide-grenier conjointement avec le Sou des écoles.

Concert Quintet Vocal

Le concert vocal du 1er mars a donné toute satisfaction aux 80 spectateurs enchantés par une superbe prestation de chant chorale donnée par le Quintette Vocal, accompagnée de belles illustrations projetées sur grand écran.



Le festival de l'humour

Mercredi 11 Mars, l'AADP a organisé l'accueil du festival d'humour de la MJC de Vienne pour la 27^{ème} année consécutive (hormis 2020 pour cause de covid).

Cette année, nous avons accueilli un duo Toulousain, Sten et Chardon avec leur spectacle: « Les dossiers secrets de la SACEM ». Malgré un démarrage difficile des ventes, c'est devant une salle comble que les artistes ont joué leur spectacle à la fois musical et humoristique.

Encore une fois un grand succès.



Notez les prochaines dates :

- Vide-grenier avec le Sou des écoles le 26 avril à partir de 8h jusqu'en fin d'après-midi.
- La fête de la musique le 19 juin à partir de 19h avec 2 groupes de grand talent : Polaris duo et Cover Club.

Les activités Échecs et Loisirs créatifs sont lancées et attendent de nouveaux adhérents.



INFO ASSOCIATION D'ANIMATION DE PRIMARETTE

Pour participer au financement de ses animations, AADP vous propose la mise à disposition de son matériel événementiel à la location.

- Meubles (bar, tables, bancs),
- Vaisselle
- Appareils de cuisson
- Grand barnum

Tarif, photos et conditions générales disponibles en appelant le **06 86 20 30 90**.

Pour nous soutenir, vous pouvez adhérer à l'AADP pour 10€ par an ou nous faire un don en vous adressant au numéro ci-dessus.

Venez participer à l'animation du village en devenant bénévole, peut-être avez-vous aussi des idées d'activités, d'animations à partager.

Pour toute information appelez le **07 83 03 66 44**.



SOU DES ECOLES

Vente de pizzas du Sou

Le vendredi 6 février a eu lieu la distribution des pizzas du Sou des écoles.

Les pizzas ont été confectionnées par «L'Atelier de Julien» à Cour et Buis et distribuées à la sortie de l'école. Merci à lui, elles étaient délicieuses.

Nous en avons vendu environ 85 !

Merci à tous ceux qui ont commandé et/ou aidé pour cette manif qui aidera à financer une partie des sorties et activités de nos enfants.



Chasse aux oeufs !

Avec un peu d'avance, les cloches sont donc déjà passées à Primarette !

Petit parcours pour les plus jeunes dans la cour de l'école, parcours plus corsé pour les grands dans le village, spécialement aménagé pour l'occasion.

Pour chaque boîte d'oeufs remplie, les enfants repartaient avec un lapin en chocolat. Les parents ont pu profiter de la douceur de la météo (provisoire) pour trinquer et «papoter» au soleil.

Merci à tous les participants, les enfants étaient ravis, cette chasse aux oeufs est toujours attendue et appréciée !



LES CONSCRITS



Dimanche 22 février, les conscrits invitaient les habitants à les rejoindre devant la mairie, près du monument aux morts, pour leur vente de bugnes, organisée en grande partie sur commande.

Ce sont plus de 20 kg de bugnes qu'ils ont préparés la veille. « Les trois quarts étaient réservés. On a gardé une vingtaine de barquettes pour les personnes arrivées à l'improviste, et finalement, tout s'est vendu », expliquent-ils.

À 11 h, les tables étaient presque vides. Sur place, chacun pouvait aussi se rafraîchir. Les conscrits parlent d'une manifestation réussie, favorisée par le beau temps.

Ils organiseront de prochains rendez-vous, dont la tournée des brioches cet été, et réfléchissent à d'autres actions ou manifestations à venir.



Rencontres de Terroirs

Notre association a organisé ses XIème Rencontres de Terroirs le samedi 14 et le dimanche 15 février 2026.

Nous avons organisé un marché de producteurs et artisans, qui a été proposé en intérieur en dernière minute, compte tenu des conditions météorologiques défavorables. La bonne ambiance était au rendez-vous, la douceur également, avec les gâteaux maison et les roses proposés aux amoureux, en ce jour de St Valentin.

Ensuite, nous avons accueilli le groupe folklorique «Les Hospitaliers» qui nous a fait découvrir les arts et traditions de sa région, avec des quadrilles, scottishs, contre danses de la Bresse.

Notre association a présenté un nouveau spectacle sur le thème du mariage avec ses rites spécifiques en Dauphiné : la rôtie de sucre avec des noix et une tartine de miel, le blé jeté par terre lors du cortège devant les mariés, qui est signe de fertilité, le cortège et les dragées.

Les spectateurs ont beaucoup apprécié les spectacles présentés par chacun des groupes.

Le week-end du 7 et 8 mars 2026, les membres de Ripatons sont allés représenter la commune de Primarette et le folklore dauphinois à Vernosc les Annonay, où nous avons retrouvé le groupe invité à Primarette en 2024. Nous avons partagé ensemble un bon spectacle, et de beaux moments conviviaux avec l'échange de danses et la visite d'Annonay.



Les prochaines manifestations de notre association :

- Vente de brioches le dimanche 12 avril 2026 à la Salle Plissonnier, sur réservation uniquement jusqu'au 4 avril 2026 inclus au 06.99.88.81.69.

Brioche de 300 g, avec décor pralines, sucre ou chocolat.
Tarifs : 6 euros l'une, 10 euros les deux, 15 euros les trois.
Fournies par «La Mie du Grand Lemp»

Retrait des commandes de 10H à 13H le dimanche 12 avril 2026 à la Salle Plissonnier.

- Bal folk du samedi 3 mai 2026 à 21H, animé par le groupe isérois «Cire Tes souliers». Danseurs novices de tout âge et danseurs confirmés sont les bienvenus !



INFO COMMUNICATION

Pour être tenu informé régulièrement pensez à télécharger l'application PanneauPocket.... elle est gratuite ! L'onglet "Agenda" vous permet de voir ce qui se passe autour de chez vous.

Vous pouvez également utiliser l'onglet "Contact" sur le site primarette.fr pour nous faire remonter vos suggestions.



Suivez l'actualité et les alertes de Primarette avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur   



Les légendes de Primarette



Les Passages Secrets de Primarette

Sous la terre paisible de Primarette, il existerait un réseau de passages souterrains, aussi anciens que mystérieux. Ces galeries, dit-on, relierait le château du Louvier au village de Revel et peut-être même à son propre château. Si ces souterrains ont nourri l'imagination des générations, leur véritable origine reste un mystère.

Selon la légende, ces passages furent creusés au Moyen Âge, à une époque où les seigneurs de la région vivaient dans une crainte constante des pillages et des guerres. Le seigneur du Louvier, un homme rusé et méfiant, aurait fait construire ces tunnels pour permettre à sa famille de fuir en cas d'attaque. Mais les galeries ne servaient pas seulement à se cacher : elles étaient aussi le théâtre d'intrigues et de transactions secrètes.

Certains racontent que ces souterrains étaient utilisés pour transporter des trésors, des documents précieux, et même des prisonniers. Des rumeurs parlent d'une chambre secrète, dissimulée au cœur des tunnels, où se tiendraient des réunions clandestines entre les seigneurs voisins pour comploter loin des oreilles indiscrettes.

Mais l'histoire la plus étrange est celle d'un passage menant directement à la chapelle du château. On dit que cette galerie servait aux prêtres pour se rendre discrètement à Revel et offrir des bénédictions ou des confessions secrètes aux villageois. Un jour, un jeune garçon aurait suivi l'un de ces prêtres en cachette. Il aurait découvert, au détour d'une galerie, une porte massive ornée de symboles étranges. Lorsqu'il tenta de l'ouvrir, un souffle glacial l'en empêcha. Effrayé, il remonta à la surface et raconta son aventure, mais personne ne le crut.

Les passages devinrent également un refuge pendant les temps troublés. Lors des invasions et des guerres de religion, les habitants de Primarette et de Revel s'y cachaient, emportant avec eux tout ce qu'ils pouvaient. Pourtant, certains ne revirent jamais la lumière du jour. Des éboulements, des pièges oubliés, ou peut-être des esprits gardiens les auraient retenus sous terre.

Aujourd'hui, les passages secrets sont tombés dans l'oubli. Les entrées, si elles existent encore, sont dissimulées par le temps et la végétation. Mais certains anciens jurent avoir vu des ombres furtives près des bois du Louvier ou entendu des échos étranges près de Revel, comme si le réseau de tunnels n'avait jamais vraiment cessé de respirer.

Et parfois, au détour d'une histoire racontée au coin du feu, quelqu'un ose murmurer que les passages sont toujours utilisés, mais par qui ou pour quoi, nul ne le sait.

Source : « Autrefois Primarette » par Andrée Collion.

Disponible sur le site de la commune. <https://primarette.fr/histoire-de-primarette/>



AMBROISIE

La reconnaître

Plants de 15 cm à 1 m de hauteur s'étalant en forme de buisson



Fleurs mâles sur de longs épis



Tige velue et rougeâtre, contrairement à l'armoise qui n'a pas de poil



Feuille profondément découpée, du même vert des 2 côtés, inodore, contrairement à l'armoise



HALTE AUX ALLERGIES !

Quand pousse-t-elle ?



Plantule

Avril



Végétatif

Juin



En fleur

Août

Comment la neutraliser ?



L'arracher
avec masques et gants si elle est fleurie



La faucher
plutôt fin juillet



La biner

Comment la signaler ?



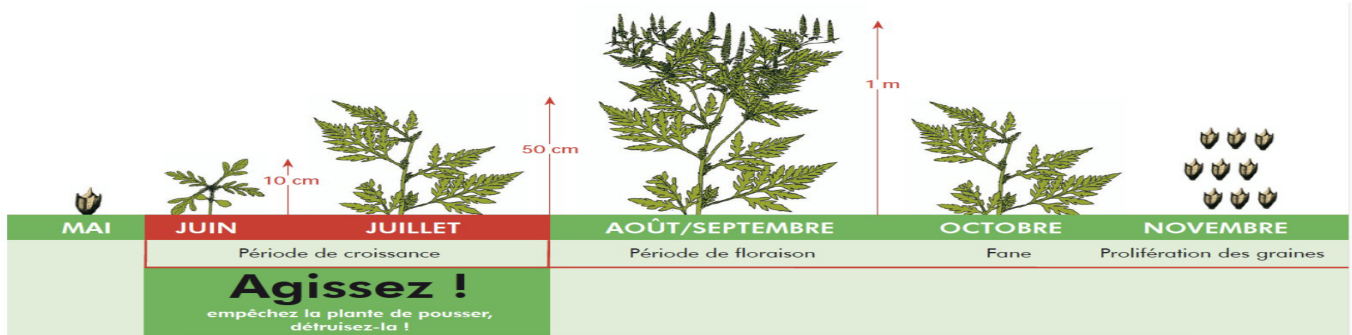
Référent amброisie en mairie



signalement-ambrosie.fr



Plateforme interactive signalement Ambrosie



SOLUTIONS JEUX

Office National des Forêts

Cherche & trouve

5

14

9

HIVER

1

8

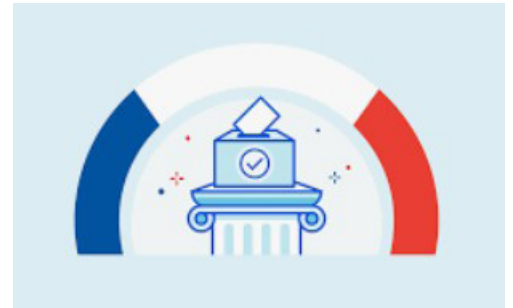
7



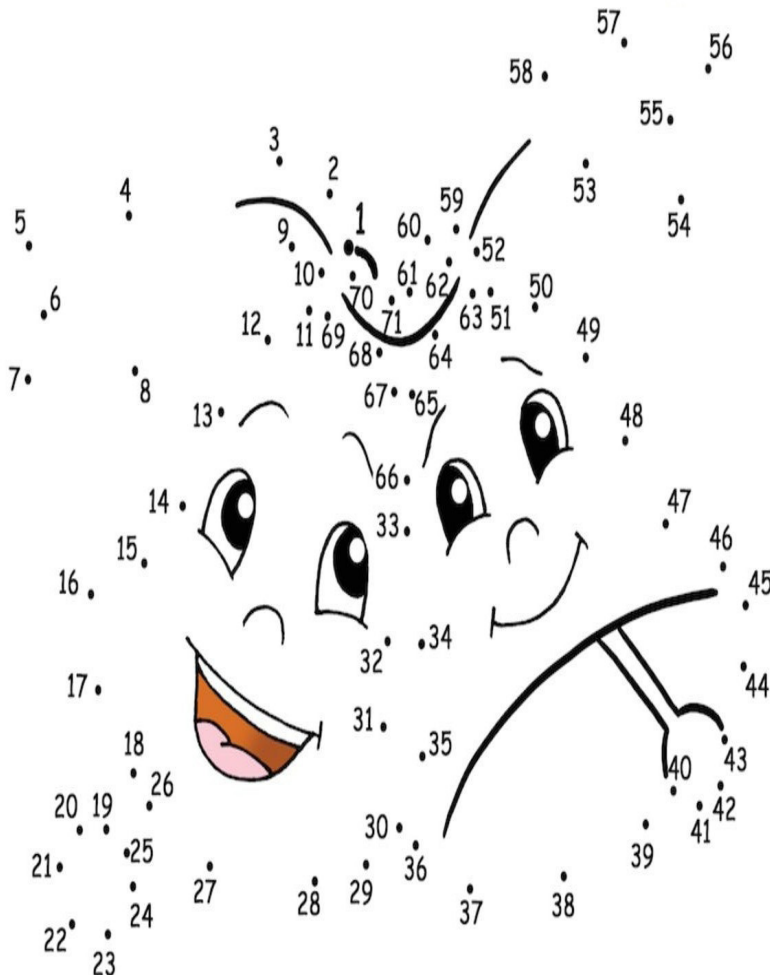
Mots mêlés : Les élections

A R O A M B A S S A D E U R A R G
 D E V O I R B M V E E F T É T É É
 M P T M N B P C W K Y N Z G T P L
 I R C S I S R N O W E G T I P E E
 N É O S S G O W U M N E L M R C C
 I S R É T J P J E I M I I E I N T
 S E R N R P O N T R B I D T O Y I
 T N U A E Y R X A A F A S I J S O
 R T P T Y E T O S L E U T S K A N
 A A T E V L I N J L J A P T I V G
 T N I U B C O N C E R T A T I O N
 I T O R P P N I U É T B Y Z S C N
 O G N P S K N J B X É H S O T A H
 N X V E B Z E I P D É C R E T T O
 C T R E E É L E C T O R A T A C H
 D É P U T É L U F U X J G I X A U
 Y Y I Q D O E X P R É S I D E N T

- administration
- ambassadeur
- avocat
- commission
- concertation
- corruption
- débat
- décret
- délibération
- député
- devoir
- élection
- électorat
- élu
- gouvernement
- justice
- leader
- loi
- ministre
- pays
- président
- projet
- proportionnelle
- régime
- représentant
- responsabilité
- sénateur
- taxe
- veto



Points à relier



Solutions dans le prochain numéro ou en utilisant le QR Code.

Sudoku

	2				7	4	1	
		3	6	9				
	7				1			6
8			5				2	
3	6						5	7
	5				9			4
9			1				8	
				2	5	1		
	3	2	9				6	

AGENDA DES PROCHAINS MOIS

AVRIL

SA 11	FC COLLINES	SOIRÉE DANSANTE	MOISSIEU
DI 12	RIPATONS ET BARTIFELLES	VENTE DE BRIOCHES	SALLE PLISSONNIER
MA 21	MAIRIE/CIB	JEUX POUR TOUS /LUDOTHÈQUE 15H30/17H45	SALLE PLISSONNIER
VE 24	JAZZ EN BIEVRE	CONCERT TANGO LIBERTAD 5 TET	SALLE PLISSONNIER
DI 26	AADP ET SOU DES ECOLES	VIDE GRENIER	PLACE DU VILLAGE

MAI

SA 2	RIPATONS ET BARTIFELLES	BAL FOLK	SALLE PLISSONNIER
V 8	MAIRIE	COMMÉMORATION 8 MAI 1945 (11H30)	MONUMENT AUX MORTS
SA 30	MAIRIE - ENVIRONNEMENT	MATINÉE NETTOYAGE DU VILLAGE	PLACE DU VILLAGE

JUIN




VE 5	JAZZ EN BIEVRE	CONCERT GILLES FABRE 6 TET	SALLE PLISSONNIER
SA 6	FC COLLINES	TOURNOI SENIORS	STADE DE POUSSIEU
DI 7	ACCA	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	SALLE PLISSONNIER
VE 12	FC COLLINES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	STADE DE REVEL
VE 19	AADP	FÊTE DE LA MUSIQUE	JEUX DE BOULES
SA 27	SOU DES ECOLES	KERMESSE ANNUELLE	SALLE PLISSONNIER

JUILLET

VE 10 > DI 12	ACCA	BALL TRAP	CABANE DES CHASSEURS
MA 14	FC COLLINES	PÉTANQUE, BAL ET FEU D'ARTIFICE	STADE DE REVEL
JE 16	FILS D'ARGENT	PIQUE-NIQUE	CABANE DES CHASSEURS

Pensez à vérifier auprès des associations le maintien ou non des évènements.

ÉTAT CIVIL

	Alyna URDAS née le 12/12/2025 à Vienne, fille de Cindy TESTEVIDE et Bogdan URDAS (175A rue de la Nicolière)
	Madame Odette ROBIN née DESGRANGES le 26/12/1925, est décédée le 11/01/2026 à Beurepaire. Madame Micheline PIOT née PERRIN le 24/06/1935, est décédée le 16/01/2026 à Beurepaire. Madame Raymonde MARGUET née le 25/05/1940, est décédée le 07/02/2026 à La Côte St André. Monsieur Maurice PELLERIN né le 13/06/1939, est décédé le 18/02/2026 à Beurepaire. Monsieur Alphonse CHARRETON né le 19/02/1938 est décédé le 24/02/2026 à Beurepaire. Madame Lydia COLSON née ANTOINE le 30/07/1935, est décédée le 09/03/2026 à Valence.
	Héloïse MUNSCH et Thibault DOUDAINE domiciliés 3720 chemin de la Martinière se sont dit OUI le 28/02/2026 Nathalie THOMAS et Franck PERRIN domiciliés 400C route du Louvier se sont dit OUI le 21/03/2026

Directeur de la Publication : Serge MERCIER - Coordination, composition et mise en page : Florence MONIN
Rédaction : Serge MERCIER, Florence MONIN, Patricia FAVRE-PÉTI-MERMET, Elisabeth GUERRERO, Régis HUMBERT, Jean-Pierre ROSTAING.
Avec le concours des associations locales.
Photo de couverture : PAM
Imprimé et distribué par nos soins